

REPUBLIQUE TUNISIENNE MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEURET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE





PAQ-Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements, PAQ-DGSE

TERMES DE REFERENCE

PAQ-DGSE-SC

TDR N° 04/2022 PAQ-DGSE-020-UT-ISMT

Mise en place d'un système informatique ERP « Enterprise Ressource Planning » au profit de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis A. 1.3-1 et A. 1.3-2

Table des matières

L-	C	ONTEXTE DE L'ACTION4	
2-	0	BJECTIFS DE LA MISSION D'ASSISTANCE TECHNIQUE4	
	2.	1. Objectifs généraux	. 4
	2.	2. Les Objectifs Spécifiques de la Mission	
	3-	RESULTATS ATTENDUS	
	4-	PLANNING ET METHODOLOGIE	. 6
	5-	DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION	. 6
	6-	PROFIL DU CONSULTANT	. 7
	7-	PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET	. 7
	8-	MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT	. 8
	9-	LIVRABLES	. 9
	10-	CONFLITS D'INTERET	10
	11-	CONFIDENTIALITE	10
	1-	ANNEXES	11

1- CONTEXTE DE L'ACTION

Le Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (MESRS) a lancé le programme « **Projet de modernisation de l'enseignement supérieur en soutien à l'employabilité (PROMESSE)** », financé par la Banque Internationale pour la Reconstruction et le Développement (BIRD), qui vise l'amélioration de l'employabilité des diplômés de l'enseignement supérieur et le renforcement de la gestion de l'enseignement supérieur. Suite à ce programme, le MESRS a conduit le projet de Développement de la Gestion Stratégique des Etablissements d'enseignement supérieur (**PAQ-DGSE**) dont l'objectif principal est le renforcement des capacités de gestion pédagogique, administrative et financière des établissements universitaires.

C'est dans cet objectif et dans le cadre de son projet de Développement de la Gestion Stratégique, **l'Institut Supérieur de Musique de Tunis (ISMT)** va confier à un cabinet de consulting la mission d'assistance technique pour réaliser un diagnostic exhaustif de l'existant et la mise en place d'un ERP.

L'ISMT invite les participants à manifester leur intérêt pour fournir les services décrits dans les présents termes de références de cette mission téléchargeables sur le site http://www.ismt.rnu.tn/

2- OBJECTIFS DE LA MISSION

2.1. Objectifs généraux :

Le projet devrait permettre d'élaborer un plan d'action opérationnel pour :

- La mise en place d'un système d'information adéquat et pertinent à l'Institut Supérieur de Musique de Tunis
- L'amélioration de la qualité de l'information au niveau de sa fluidité, de sa pertinence, de son intelligibilité, de son accessibilité et de sa sécurité ;
- Le renforcement de la sécurité de l'information par une gestion des droits d'accès.
- La promotion de l'administration et la communication électronique.
- Le développement et la modernisation de la gestion électronique des documents et des données :
- La modernisation des procédures de gestion à travers l'intégration de nouvelles applications.
- L'autonomie des utilisateurs et des partenaires en matière d'accès à l'information.
- Le développement de partenariats entre les différents métiers (travail collaboratif)
- La rationalisation de l'utilisation des ressources disponibles.
- La valorisation des produits de recherche et d'enseignement.
- L'accroissement de la mobilité des étudiants et des enseignants.
- L'amélioration de l'efficacité de gestion par la réduction des délais et des frais de gestion ainsi que par l'amélioration de la capacité de pilotage, d'évaluation et d'exploitation des ressources.

- Le développement des compétences d'exploitation des nouvelles technologies et l'esprit de travail à distance.
- La promotion de l'enseignement à distance.
- L'amélioration de la satisfaction des parties prenantes interne et externe à l'égard des prestations fournies par l'établissement.

2.2. Les Objectifs Spécifiques de la Mission :

- Faire le diagnostic en termes de besoins en données et architecture technique du système d'informatique existant de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis (ISMT) dans l'objectif de mettre en place un Progiciel informatique ERP approprié et pertinent, tout en tenant compte des spécificités de l'établissement.
- Mise en place du système informatique ERP au sein de l'institution.
- Organiser des sessions de formation auprès des administrateurs de l'établissement pour leur y faciliter l'accès, et leur permettre la bonne manipulation et la faciliter de gestion du progiciel ERP.

3- RESULTATS ATTENDUS

La mission d'étude, objet de cette consultation, couvrira l'ensemble des fonctions du système informatique ERP, de gestion, de pilotage et de communication de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis. Elle devra concerner aussi bien les aspects physiques et organisationnels que les aspects techniques des systèmes et de communication. Cette mission devra donc cibler tous les aspects touchant au système d'information et des réseaux de communication véhiculant ces informations.

La mission devra être menée en conformité avec les normes internationales en vigueur.

Cette mission doit également permettre à l'Institut Supérieur de Musique de Tunis de rendre compte des points forts et des faiblesses du système d'information existant (Analyse SWOT) ainsi que les mesures correctives à entreprendre.

La démarche proposée pour atteindre les objectifs attendus de cette mission se résument dans les points qui suivent :

- Visiter les différentes structures de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis (ISMT) et effectuer un diagnostic en termes de qualité de l'infrastructure informatique et communicationnelle préexistante.
- Etablir un rapport sur l'état actuel du système informatique (technique, réseaux, applications, matériels, structures, processus, métiers, données ...)
- Définir les besoins des utilisateurs (internes et externes et les différents acteurs) en termes de données et de ressources nécessaires.
- Elaborer un rapport détaillé indiquant les futures orientations et recommandations techniques, informationnelles et communicationnelles.

Les orientations proposées doivent viser à :

- Corriger les insuffisances de la situation actuelle.
- ❖ Intégrer les composantes clés du système informatique « ERP ».
- ❖ Développer des services génériques de reporting et d'analyse de données.
- ❖ Développer les services d'observation, de suivi et d'évaluation desdonnées.
- ❖ Contribuer à améliorer le rendement de la gestion et de l'enseignement au sein de l'établissement.
- ❖ Aider à une meilleure synergie avec les bénéficiaires et l'environnement.

4- PLANNING ET METHODOLOGIE

Le consultant doit fournir dans sa proposition technique une méthodologie de travail en plus d'un planning détaillé.

Cette méthodologie doit spécifier 4 phases suivantes :

- A. Lancement du projet
- B. Diagnostic
- C. Mise en place de l'ERP
- **D.** Sessions de formations auprès des administrateurs

Le planning proposé doit prévoir une durée maximale de soixante jours (60 jours à calendaires (hors délais de validation des phases).

Les consultants candidats sont tenus de transmettre à l'Institut Supérieur de Musique de Tunis une proposition de planning en termes de temps.

Phase	Actions
A. Lancement of projet	
	Rapport de cadrage et diagnostic, flowchart et design de l'état futur. Les recommandations à entreprendre lors de la mise en place du nouveau SI.
B. Diagnostic	 Collecte et analyse des besoins métiers (besoins fonctionnels) Formalisation de l'architecture technique cible en phase avec les exigences de sécurité Définition des spécifications fonctionnelles et techniques de l'ERP cible Présentation des orientations générales et bonnes pratiques d'usage relativement à la méthodologie et les prestations attendues de l'intégrateur.

	Livrables:					
	Cahier des charges					
C. Mise en place de l'ERP	 Pilotage du projet de mise en place avec l'équipe ISMT. Garantie du respect du planning, des livrables et de la méthodologie en cours du projet Assistance dans la définition et la validation des prérequis à la mise en place Validation des livrables Contrôler les développements spécifiques Assistance au paramétrage et configuration Assistance à la formalisation des scénarios de test Assistance à la réalisation des tests et suivi des corrections de bugs et dysfonctionnements Assistance dans la réception des différents modules Livrables: PV(s) de suivi de la mise en place de l'ERP 					
D. Sessions de formations auprès des administrateurs	 Formation des utilisateurs aux différents modules Assistance au démarrage d'utilisation de l'ERP. 					

5- DUREE ET LIEU D'EXECUTION DE LA MISSION

La durée du contrat sera de 60 hommes jours répartis sur une période de 9 mois à partir du mois de Mai 2022 ou pendant toute autre période fixée ultérieurement par l'Institut Supérieur de Musique de Tunis après concertation avec le consultant concerné et selon un calendrier détaillé.

La date de démarrage de la mission sera fixée par l'Institut Supérieur de Musique de Tunis lors de la négociation du contrat.

Le cabinet prendra à sa charge son transport : transport urbain et interurbain, son hébergement et tous les frais engendrés lors de sa mission Il est tenu de mobiliser par ses soins les moyens logistiques primordiaux pour sa propre utilisation.

Le lieu du travail permanent des consultants est dans les structures de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis(ISMT).

6- PROFIL DES CONSULTANTS

En raison de la nature de la mission, le profil recherché pour cette mission est un(e) candidat(e) ayant montré des compétences confirmées idéalement au niveau national ou / et international :

- Dans le domaine des TIC (service et d'ingénierie informatique)
- Dans le développement des applications informatiques
- Au niveau des études relatives aux systèmes d'informations
- Intégration des ERPs

Le consultant à recruter devra justifier des qualifications suivantes :

- Titulaire au moins d'un diplôme de niveau Bac+5 d'études supérieures dans l'une des disciplines suivantes : informatique, informatique de gestion, gestion des systèmes d'information
- Certifiés et reconnue dans le domaine des TIC.
- Doté d'expériences et des références générales et dans le domaine des actions demandées dans le projet (avoir effectué au minimum deux (02) missions d'étude relatives aux systèmes d'informations au cours des cinq (05) dernières années, entre 2018 et 2022).
- Maitriser les PGI (Progiciel de Gestion Intégré) / ERP (Enterprise Ressource Planning)

7- PIECES CONSTITUTIVES DE LA MANIFESTATION D'INTERET

- Une lettre de candidature au nom de la directrice de **l'Institut Supérieur de Musique** de Tunis.
- Un Curriculum Vitae, selon le modèle joint en annexe des présents termes de référence, incluant toute information indiquant que le candidat atteste de l'expérience des compétences nécessaires et qu'il est qualifié pour exécuter les prestations demandées.
- Une liste des références du consultant dans des missions similaires.
- Une copie des pièces justificatives (i) des diplômes, (ii) des expériences générales acquises par le candidat, et (iii) des qualifications du candidat en rapport avec la nature de la mission.
- Le programme et le planning de la méthodologie préconisée pour l'exécution de la mission.

Les dossiers de manifestation d'intérêt doivent parvenir par voie postale (normale, recommandée ou rapide) ou par dépôt direct au bureau d'ordre de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis(ISMT) à l'adresse suivante :

Institut Supérieur de Musique de Tunis, 20, rue de Paris, 1000, Tunis, Tunisie

Au plus tard le 30/05/2022 à 12h du matin [Le cachet du bureau d'ordre de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis faisant foi].

L'enveloppe extérieure devra porter une des mentions suivantes :

« NE PAS OUVRIR »

A l'attention de Monsieur le directeur de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis Manifestation d'intérêt pour « la Mise en place d'un système informatique ERP « Enterprise Ressource Planning » au profit de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis »

8- MODE DE SELECTION ET NEGOCIATION DU CONTRAT

Le mode de sélection des consultants est celui du consultant individuel (personne physique) selon les directives de la Banque Mondiale.

Pour cette mission, un consultant sera choisi selon la méthode de sélection de consultants individuels enaccord avec les procédures définies dans les Directives « Sélection et Emploi de Consultants par les Emprunteurs de la Banque Mondiale » (Mai 2004 - Version révisée en Juillet 2014).

Pour plus d'informations sur la méthode de sélection, consulter le site : www.banquemondiale.org rubrique « Projets » puis « Produits et services » puis « Passation des marchés » puis cliquer sur l'hyperlien : « Directives pour la sélection et l'emploi de consultants ».

Une commission de sélection des candidatures établira un classement des candidats selon le barème denotation suivant :

	Note maximale					
1	Participation à des missions pertinentes					
1-1	Références de consultations similaires (5 points par mission avec un max de 15pts)	15				
1-2	Cohérence des missions effectuées avec l'action proposée par ce TDR. (5 points par mission avec un max de 15 pts)	15				
1-3	Planning et cohérence du programme de travail	10				
2	Carrière professionnelle pertinente pour la mis	ssion				

	(5 points au maximum/ toute activité professionnelle ou fonction/responsabilité technique pouvant avoir un rapport général avec l'objet de la présente consultation du projet PAQ-DGSE de l'ISIMaavec toutefois un plafond de 40 points pour ce critère)	40		
3	Diplômes et qualifications pertinents pour la mission			
	(5 points au maximum/diplôme, certification ou attestation pertinente avec la présente mission avec un plafond de 15 points pour ce critère)	15		
4	4 Expériences générales et connaissance du contex			
	Expériences générales du consultant et connaissance du contexte de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique (via des prestations de services, des partenariats ou toute autre activité pertinente, 1 points/ référence pertinente avec toutefois un plafond de 5 points pour ce critère)	05		
	TOTAL	100		

Le score technique minimum requis pour être classé dans la liste restreinte est de 70/100 points (avecun minimum de 30/100 points sur la participation à des missions pertinentes). Toute candidature ayant un score nul dans l'un des quatre critères ci-dessus sera éliminée de la sélection, indépendamment de son score final.

Toute candidature émanant d'un bureau ou d'un groupement sera exclue. Cependant, les consultants individuels appartenant à un bureau ou groupement peuvent présenter des candidatures individuelles. La clause de conflit d'intérêt ci-dessous s'appliquera dans ce cas au candidat ainsi qu'au bureau ouregroupement où il travaille.

Avant l'attribution définitive du contrat, celui-ci sera négocié avec le consultant sélectionné. Les négociations porteront essentiellement sur :

- L'approche méthodologique
- Les conditions techniques de mise en œuvre de la mission, notamment le calendrier détaillé dedéroulement de la mission
- Le contenu des livrables
- L'offre financière y compris les obligations fiscales

9- LIVRABLES

Les livrables de cette mission sont :

- Le planning détaillé d'exécution de la mission (en utilisant MS project ou autres).
- Une description et une évaluation complètes du système d'information existant.
- Une analyse précise des insuffisances organisationnelles et techniques relatives aux procédures et outils de communication adoptés, comportant une évaluation des risques qui pourraient résulter de l'exploitation des failles découvertes.
- La proposition des procédures et des solutions organisationnelles qui devront être adoptées pourrelever les insuffisances enregistrées.
- Le rapport d'orientation et de recommandations.
- Les spécifications techniques minimales pour chaque équipement matériel et logiciel proposé.
- Les différents cahiers de charges et termes de références pour le développement et la réalisationet la mise en place du Système d'information (ERP et Modules)
- Le rapport d'étude ainsi que tous les rapports ou documents intermédiaires doivent être remis entrois exemplaires, dont un non relié, ainsi que sur support amovible ou optique lisible sous la suite bureautique Microsoft office.

10- CONFLITS D'INTERET

Les consultants en conflits d'intérêt, c'est-à-dire qui auraient un intérêt quelconque direct ou indirect au projet ou qui sont en relation personnelle ou professionnelle avec l'Institut Supérieur de Musique de Tunis doivent déclarer leurs conflits d'intérêt au moment de la transmission de la lettre de candidature pour la mission. Tout fonctionnaire doit présenter l'autorisation nécessaire pour assurer la mission.

11- CONFIDENTIALITE

Le consultant retenu pour la présente mission est tenu de respecter une stricte confidentialité vis-à-vis des tiers, pour toute information relative à la mission ou collectée à son occasion. Tout manquement à cette clause entraîne l'interruption immédiate de la mission. Cette confidentialité reste de règle et sans limitation après la fin de la mission.

TDR Mise en place d'un ERP

CV pour la candidature pour la mission de

	lom et prénom de l'expert :						
2. Da	te de nais	sance:				Nationalité :	
3. Niveau d'études :							
Institution (Dates : début – fin)			fin)		Diplôme(s	s) obtenu(s)	
					1		
					1		
					1		
					1		
					1		
					1		
4. Co	ompétence	es clés :					
5. Af	filiation à	des associat	tions/group	pements profes	sionnel	s :	
6. Au	utres form	ations					
7. Pa	ays où l'ex	pert a travail	llé :				
8. La	ingues : (b	oon, moyen, n	nédiocre)				
	Langu	ıe		Lu		Parlé	Écrit
9. Ex	(périence	professionne	elle :				
	epuis -		Employ	veur			Poste
Jı	usqu'à			,			
10. Compétences spécifiques de l'expert exigées dans le cadre de leur mission							
0							
2							
8							
4							
6							
Committee and AA Francisco months and a late of the la							
Compétences 11. Expériences pertinentes de l'expert qui illustrent le mieux sa compétence : spécifiques :			a competence :				
06	9846						
Sunt	orimer les	Nom du proj	iet:				

numéros des	Année :	
compétences	Lieu:	
spécifiques	Client:	
non	Nom et prénom de la personne de contact chez	
concernées	le client :	
par cette expérience	Coordonnées de la personne de contact chez le client (tél. et email) :	
	Poste:	
	Activités :	

NB. Ajouter autant de lignes que d'expériences pertinentes.

12. Compétences et aptitudes sociales

Vivre et travailler avec d'autres personnes, dans des environnements multiculturels, à des postes où la communication est importante et les situations où le travail d'équipe est essentiel (activités culturelles et sportives par exemple), etc.

13. Aptitudes et compétences organisationnelles

Coordination et gestion de personnes, de projets et des budgets; au travail, en bénévolat (activités culturelles et sportives par exemple) et à la maison, etc.

14. Compétences et expériences personnelles

Acquises au cours de la vie et de la carrière mais non nécessairement validées par des certificats et diplômes officiels

15. Information complémentaire

[Inclure ici toute information jugée pertinente pour la présente mission: contacts de personnes références, publications, etc.]

16. ANNEXES.

[Lister toutes les annexes jugées pertinentes pour la mission : exemple : missions d'études et coopération internationale]

J'ATTESTE, EN TOUTE BONNE CONSCIENCE, QUE LES RENSEIGNEMENTS SUSMENTIONNES REFLETENT EXACTEMENT MA SITUATION, MES QUALIFICATIONS ET MON EXPERIENCE.

JE M'ENGAGE A ASSUMER LES CONSEQUENCES DE TOUTE DECLARATION VOLONTAIREMENT ERRONEE.

... DATE: JOUR / MOIS / ANNEE [Signature du consultant]

TDR N° 04/2022 PAQ-DGSE-020-UT-ISMT

Mise en place d'un système informatique ERP « Enterprise Ressource Planning » au profit de l'Institut Supérieur de Musique de Tunis

ENGAGEMENT CONCERNANT LE SERVICE APRES VENTE, LA MISE A JOUR ET L'ENTRETIEN DU LOGICIEL ERP

Je soussigné (1)
agissant en tant que (2)
de la Société (3)
m'engage à assurer la représentation, le service après-vente, la mise à jour et l'entretien de l'ERP mis en place par
nos soins dans le cadre de la consultation N°04/2022 pendant au moins un (01) an à partir de la date de
l'installation du dits équipements.
Fait à Le
LE SOUMISSIONNAIRE
Nom Prénom Prénom
(Cachet et signature)

- (1) Nom et prénom du signataire.
- (2) Qualité du signataire.
- (3) Raison sociale de la société.

TDR N° 04/2022 financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE (ISM-ISMT)
Mise en place d'un système informatique ERP « Enterprise Ressource Planning » au profit de l'Institut
Supérieur de Musique de Tunis

DECLARATION SUR L'HONNEUR CONCERNANT L'EXERCICE EN TANT QU'AGENT PUBLIC AU SEIN DE L'ADMINISTRATION

le soussigné (1)
agissant en tant que (2)
de la Société (3)
déclare sur l'honneur que je n'étais pas un agent public au sein du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la
Recherche Scientifique ayant cessé mon activité depuis moins de cinq ans.
Fait à Le
LE SOUMISSIONNAIRE
Nom Prénom
(Cachet et signature)

⁽¹⁾ Nom et prénom du signataire.

⁽²⁾ Qualité du signataire.

⁽³⁾ Raison sociale de la société.

TDR N° 04/2022 financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE (ISM-ISMT)
Mise en place d'un système informatique ERP « Enterprise Ressource Planning » au profit de l'Institut
Supérieur de Musique de Tunis

DECLARATION SUR L'HONNEUR DE NON INFLUENCE

Je soussigné (1)
agissant en tant que (2)
de la Société (3)
déclare sur l'honneur et m'engage de ne pas faire par moi-même ou par personne interposée, des promesses, des
dons ou des présents en vue d'influer sur les différentes procédures de conclusion du marché/commande et des
étapes de sa réalisation.
Fait à Le
LE SOUMISSIONNAIRE
Nom Prénom Prénom
(cachet et signature)

⁽¹⁾ Nom et prénom du signataire.

⁽²⁾ Qualité du signataire.

⁽³⁾ Raison sociale de la société.

TDR N° 04/2022 financée dans le cadre du projet PAQ-DGSE (ISM-ISMT)
Mise en place d'un système informatique ERP « Enterprise Ressource Planning » au profit de l'Institut
Supérieur de Musique de Tunis

SOUMISSION POUR LES ARTICLES RELATIFS A LA CONSULTATION N°04/2022

Je soussigné (1) de la Société (3) Boite Postale : Code Postal :
Téléphone : Fax : E-Mail :
Usine (adresse):
Adresse et Site INTERNET :
Registre de commerce N° :
Matricule fiscale :
Affiliation à la CNSS N°:
Domiciliation bancaire :
C.C.B. N°:
Certifie avoir recueilli, par mes propres soins et sous mon entière responsabilité, tous renseignements nécessaire à la parfaite exécution de mes éventuelles obligations telles qu'elles découlent des différentes dispositions de présent Termes de Référence relatifs à la Consultation N° 04/2022 concernant Mise en place d'un système informatique ERP au profit l'Institut Supérieur de Musique de Tunis et je m'engage sur l'honneur que le renseignements fournis ci-dessus sont exacts. Le montant de ma soumission pour la mise en place de l'ERP est de : Montant Hors Taxes :
Le délai d'exécution globale pour la mission relative à la consultation N° 04/2022 est fixé à
(1) Nom et prénom du signataire.(2) Qualité du signataire.

⁽³⁾ Raison sociale de la société.

⁽⁴⁾ Adresse de la société.